Le Betteravier

ORGANE MENSUEL DE LA CONFÉDÉRATION DES BETTERAVIERS BELGES • 55IEME ANNEE N° 571 • FÉVRIER 2021 • P 806265

Brexit: impact sur le secteur sucre du Royaume-Uni et de l'UE

12

2
Le temps de la reflexion… et de l'action

Fin de la campagne entre le 16 et le 19 janvier 4 & 11

En bref

États-Unis: pas de réductions des quantités recommandées de consommation de sucre et d'alcool dans les nouvelles directives alimentaires pour les Américains pour l'année 2021. Pour la première fois, il est toutefois recommandé aux enfants de moins de deux ans d'éviter le sucre.

Pays-Bas: Cosun Beet Company espère qu'à partir de 2025 environ 20 % du chiffre d'affaires total proviennent de produits innovants fabriqués à partir de betteraves. Ceux-ci, encore en cours de développement, sont les protéines de feuilles de betteraves à usage alimentaire, le Betafib, un épaississant à base de pulpe de betterave utilisé dans la peinture et les détergents ainsi que des produits chimiques verts. Ces produits devraient apporter une contribution positive au prix de la betterave, a déclaré Gert Sikken, directeur agronomique de Cosun.

Serbie: le producteur de sucre serbe Sunoko a ouvert un centre de recherche et développement pour la production de betteraves sucrières, selon SeeNews. Ce centre visera à améliorer la production de betteraves sucrières et à vulgariser les bonnes pratiques agricoles. Un investissement d'un million d'euros avait été annoncé en décembre 2019. Actuellement, le groupe Sunoko (3 usines) produit jusqu'à 400.000 tonnes de sucre par an.

Croatie: une procédure de pré-faillite contre le producteur de sucre croate Viro a été ouverte en raison d'un manque persistant de liquidités. Les créanciers de Viro sont invités à soumettre rapidement leurs créances. Selon SeeNews, les comptes bancaires de Vito ont été bloqués par la société semencière belge SESVanderhave en septembre 2020 à cause d'une créance impayée de 195.000 euros.

Cosun s'apprête à enregistrer la plus faible teneur en sucre des dix dernières années : 16,2 % en moyenne entre le début de la campagne et Noël. La richesse pourrait encore diminuer d'ici la fin de la campagne en raison des conditions humides de la récolte et du stockage à des températures relativement élevées.

La consommation de sucre des Norvégiens a presque diminué de moitié depuis 2000, tandis que la consommation de légumes a presque doublé, selon la direction norvégienne de la santé, rapporte Norway Today. En 20 ans, la consommation moyenne par habitant est passée de 43 à 24 kilos par an.

Royaume-Uni : le gouvernement va interdire les promotions du type «un acheté-un gratuit» pour les aliments riches en sucre, graisse ou sel et les boissons sucrées dans les restaurants et les grandes surfaces à partir d'avril 2022. Cette mesure vise à lutter contre l'obésité. Deux adultes anglais sur trois et un enfant sur trois sont en surpoids.

Organe mensuel de la Confédération des Betteraviers Belges asbl CBB •
Boulevard Anspach 111 / 10 • 1000 Bruxelles
T. 02 513 68 98 • F. 02 512 19 88 • www.cbb.be •
lebetteravier@cbb.be • Twitter: @cbb_fr

COLOPHON

Editeur responsable Marcel Jehaes, Président de la CBB
Directeur de la publication Peter Haegeman
Edition et publicité Bernadette Bické - Martine Moyart
Responsable de la technique betteravière IRBAB Tienen
Imprimerie Antilope De Bie
Abonnement annuel Belgique € 12,00 **UE** € 22,00 **Hors UE** € 27,00
IBAN BE 70 1031 0384 3925 • **TVA** BE 0445.069.157

INNOVATION SESVANDERHAVE

L'ENROBAGE « ULTRA NEW GENERATION »

→ Pour des levées rapides et homogènes !

→ N°1 en levée 2020

NEMATODES

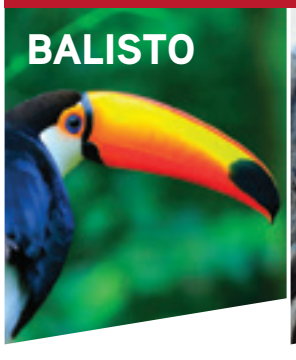

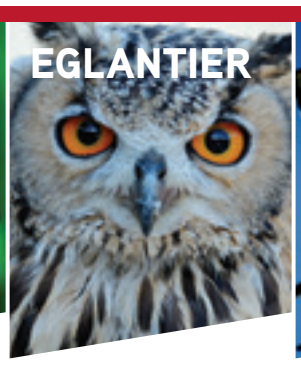

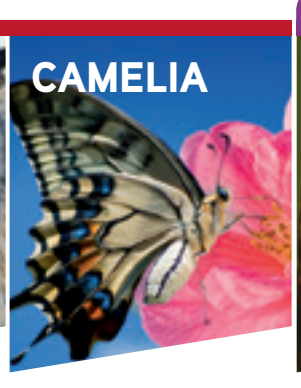

RT-NT-CERCO

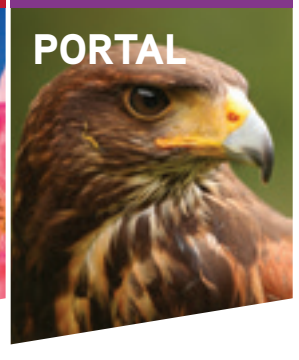

SESVANDERHAVE
sugar beet seed

www.sesvanderhave.be
follow us on #APassionThatGrows

Le temps de la réflexion... et ensuite de l'action

Les jours qui entourent Noël et le Nouvel An sont généralement une période de détente et de repos pour beaucoup d'entre nous. Cette année, c'est encore plus le cas que d'habitude parce que nous avons dû nous conformer aux mesures anti-Covid. Cependant, alors que la campagne se poursuivait relativement tranquillement, ce calme a été troublé par une nouvelle importante pour le monde de la betterave sucrière belge : la coopérative de betteraviers-transformateurs CoBT a annoncé qu'elle abandonnait son projet de construction d'une nouvelle sucrerie à Seneffe.

Cette annonce marque la fin d'une initiative qui a été suivie avec un intérêt plus qu'ordinaire ces dernières années, tant dans notre propre pays que dans le reste de l'Europe. L'attention est allée encore plus loin : il y a bien eu des débats très vifs sur la réelle opportunité de cette initiative, y compris au sein même des différentes structures betteravières.

Ces discussions ne seront probablement pas immédiatement terminées. Il est logique et pertinent d'analyser le comment et le pourquoi du non aboutissement actuel de ce projet qui restera longtemps gravé dans la mémoire betteravière et sucrière belge. Les banquiers et les investisseurs potentiels n'étaient-ils pas assez courageux et entreprenants voire visionnaires pour oser le financer? Le modèle coopératif était-il un obstacle ? S'agissait-il d'un projet trop grand et/ou trop ambitieux dans un marché trop volatile et trop incertain ? N'avons-nous pas raté l'objectif de peu et pourquoi ? Et nous pourrions encore continuer à nous interroger pendant un certain temps...

Il serait prématuré de formuler des réponses maintenant. Prenons le temps de la réflexion. Les semaines et les mois à venir apporteront probablement plus de clarté lorsque les coopérateurs de la CoBT seront mieux informés par leurs administrateurs.

Ce qui est déjà clair, c'est que dans un contexte apaisé, nous devrons analyser sereinement et avec objectivité les raisons de non-aboutissement de ce projet d'ambition remarquable et en retirer les enseignements les plus utiles. Quelles nouvelles connaissances avons-nous acquises pour sauvegarder les intérêts des producteurs de betteraves et pour mieux nous positionner vis-à-vis des fabricants, mais parfois aussi avec eux dans les dossiers d'intérêt commun ? Tout ceci doit stimuler le monde agricole belge (et wallon) à ne pas se décourager et à rester positif et proactif à travers des initiatives collectives.

Nous pouvons certainement en sortir plus forts si nous menons cette réflexion de manière critique mais constructive et si nous resserrons les rangs dans le processus. Mais commençons par bien clôturer la campagne en cours. Après cette douloureuse crise sanitaire, espérons enfin que le redressement du marché du sucre se poursuive, afin que la betterave soit à nouveau correctement rémunérée et de manière équitable.

Peter Haegeman,
secrétaire général de la CBB

La CoBT renonce à la construction de la sucrerie de Seneffe

Fin de l'année dernière, le 21 décembre 2020, le conseil d'administration de la CoBT a publié un communiqué annonçant qu'il ne procéderait pas à la construction d'une nouvelle sucrerie. Nous vous présentons ici l'intégralité de ce texte.

Fondée par un groupe d'agriculteurs betteraviers en 2018, la Coopérative des Betteraviers Transformateurs (CoBT) a pour vocation de développer, construire et exploiter, au cœur du meilleur terroir betteravier européen, la sucrerie la plus performante, la plus durable et la plus équitable d'Europe. Le budget global du projet s'élève à 360 000 000 €.
La CoBT rassemble 1 600 coopérateurs (parmi lesquels 1 400 agriculteurs betteraviers et 200 sympathisants), qui y ont investi ensemble 58 000 000 €. Ils sont soutenus par des investisseurs publics et privés à hauteur de 64 000 000 €, et par des subventions à concurrence de 11 000 000 €. Outre ces fonds propres très importants, la CoBT dispose d'une garantie d'approvisionnement dans la durée par ses coopérateurs betteraviers et d'un projet industriel exceptionnellement performant du point de vue énergétique et environnemental, muni de son permis unique et prêt à être construit par une entreprise belge. Les acheteurs de sucre montrent également un intérêt certain pour ce projet inédit.

Durant le printemps 2020, malgré son plan financier éprouvé, la CoBT a dû constater la frilosité de nombreuses banques à octroyer un crédit d'investissement à une coopérative d'agriculteurs active dans le secteur sucrier, secteur qui a connu d'importants remous depuis l'abolition des quotas sucriers européens en 2017.

Depuis juillet 2020, des démarches complémentaires, nombreuses et variées, ont été menées par la CoBT auprès de partenaires potentiels et d'institutions financières internationales pour tenter de boucler le financement du projet, sans succès à ce jour.

La CoBT estime cependant avoir exploité l'ensemble des pistes de solutions disponibles.

Sur cette base, le conseil d'administration de la CoBT a pris la décision de mettre un terme au développement du projet de la sucrerie de Seneffe. Conformément à l'engagement pris par la CoBT lors de ses opérations publiques de levée de fonds notamment, la procédure qui permettra le remboursement de l'investissement des coopérateurs sera prochainement enclenchée. Le devenir de la coopérative, quant à lui, sera déterminé ultérieurement.

Des informations plus précises sur la suite des opérations suivront en janvier 2021. Un cycle de réunion des Cercles de membres et de l'Assemblée générale ordinaire sera organisé d'ici fin février 2021.

La CoBT remercie vivement ses 1 600 coopérateurs et l'ensemble de ses partenaires pour la confiance qui lui a été octroyée. Elle est consciente de l'espoir important qu'ils ont placé dans ce projet et son modèle d'entreprise.

Par ce projet concret et sa médiatisation, la CoBT espère avoir contribué à faire germer, directement ou indirectement, d'autres projets coopératifs agricoles visant à rendre aux agriculteurs davantage de maîtrise de leur destin.

Une rémunération équitable de la production agricole reste le meilleur gage de durabilité pour chaque filière concernée.

Election de Frank Sander à la présidence de la CIBE

Les producteurs de betteraves européens ont élu Franck Sander au poste de Président de la CIBE, succédant à Eric Lainé, lors de leur conseil d'administration du 17 décembre 2020. Franck Sander, 41 ans, exploite une ferme en Alsace. Il y cultive le maïs, le blé, le houblon et 20 ha de betteraves sucrières qu'il livre à la sucrerie d'Erstein (Cristal Union). Parallèlement à ses cultures, il a développé la production d'énergie sur son exploitation, l'électricité et la méthanisation. Il est associé à 15 autres agriculteurs dans une unité de méthanisation. Il a une longue expérience des engagements dans la représentation et la défense des agriculteurs. En 2012, il a été élu membre du Bureau de la Confédération

photo CGB

Générale des Planteurs de Betteraves français (CGB) et en 2013, il est devenu Président de l'association des producteurs de betteraves sucrières d'Alsace. Il est membre du Bureau de la coopérative sucrière Cristal Union depuis 2011 et Président de la CGB depuis janvier 2019.

Le progrès de la génétique ne s`arrête pas !

CAPRIANNA KWS

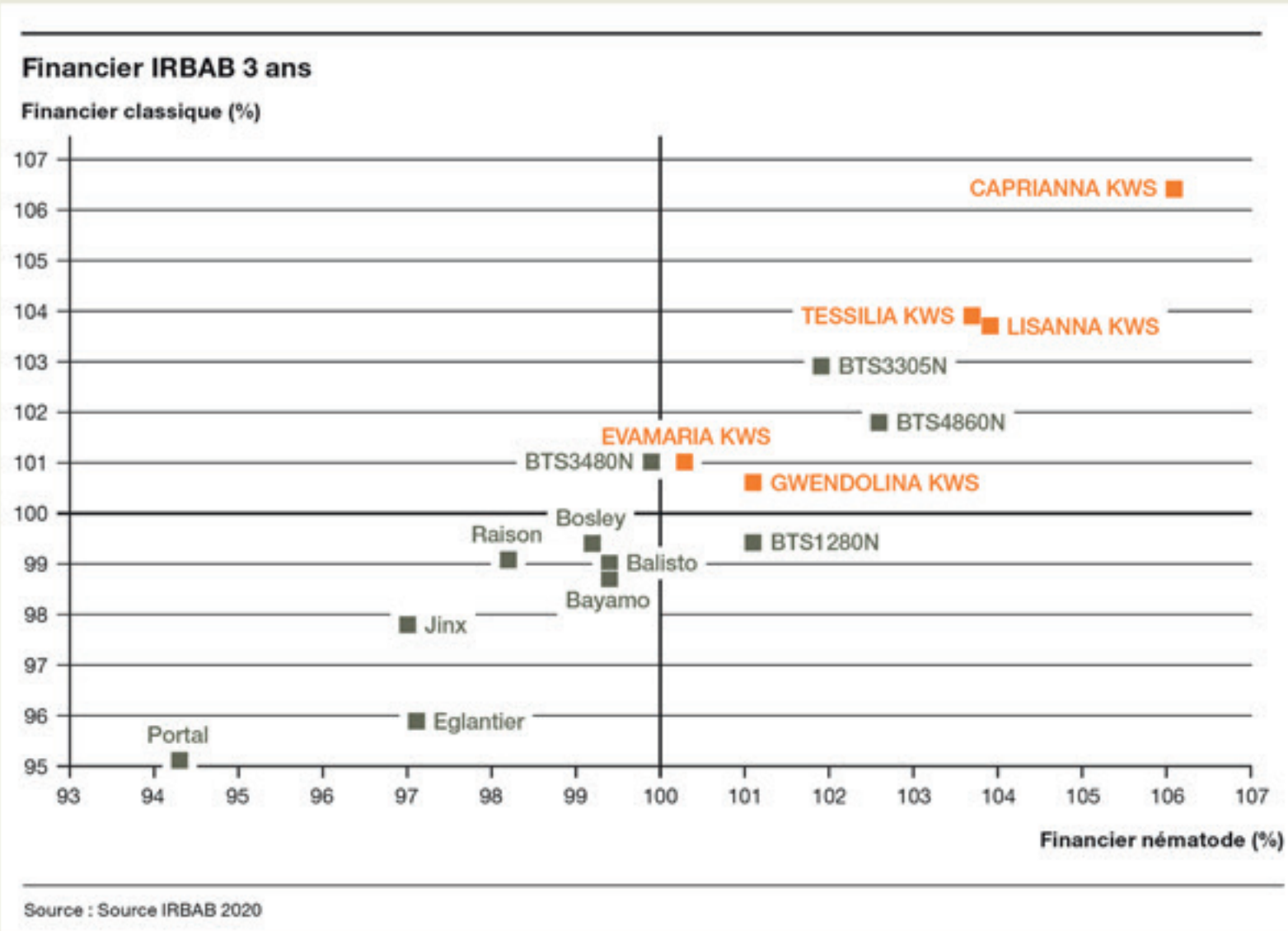

Fin de la campagne prévue le 19 janvier

La campagne 2020-21 se termine doucement à la RT. Cette campagne s'est déroulée assez calmement et peu de problèmes sont venus perturber cette routine. Les particularités de cette campagne : un démarrage difficile à cause des conditions météorologiques, une courbe de rendement assez atypique mais le meilleur rendement européen qui cache malgré tout des disparités régionales et des usines qui tournent sans problème majeur.

Résultats de la campagne

Le rendement prévisionnel est actuellement de 85,6 t/ha à 17,44°Z (14,9 t de sucre pol/ha). Celui-ci a été revu à la baisse déjà deux fois depuis la mi-décembre. La situation est un peu compliquée pour les pulpes mais toutes les commandes de base seront honorées.
Les résultats de la campagne sont les suivants :

	LNG	TNN	RT
Prévisions de rendement	84,7 t/ha à 17,30°Z	87 t/ha à 17,65°Z	85,6 t/ha à 17,44°Z
Richesse	17,31	17,66	17,46
Tare Terre	5,98	4,24	5,21
Tare Végétale	0,13	0,24	0,18
BNC	4	3	3
MS pulpes	23,60	24,38	-

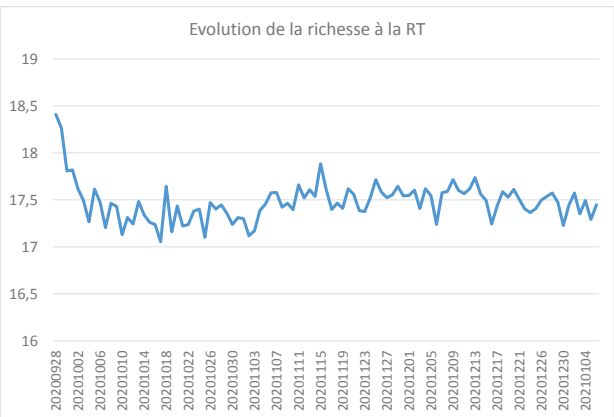

Information usine

Au niveau des usines, Tirlemont a continué de très bien tourner au-dessus de sa capacité nominale. Seules 2 ou 3 pannes de quelques heures ont ralenti cette cadence effrénée durant le mois de décembre.

A Wanze-LNG, les problèmes des deux dernières campagnes sont définitivement derrière nous et le bilan de cette campagne est plutôt positif. Les points d'attention restent les chaudières où 3 fuites ont été déclarées pendant la campagne, et depuis un mois, c'est le pipeline entre LNG et Wanze qui retient toute l'attention des équipes de production. A cause de celui-ci, Wanze-LNG tourne autour de 17.000 t/j. Des réparations seront faites en intercampagne.

L'usine de TNN est actuellement un peu en avance par rapport à celle de LNG mais des glissements sont réalisés entre les deux usines afin que la campagne se termine en même temps des deux côtés. La fin est prévue pour le 19 janvier.

Bilan à la réception

Tout est resté très calme à la réception tout au long de la campagne. Nos analyses n'ont pas détecté d'anomalies. Des ajustements ponctuels comme l'amélioration du séchage du fouet, le changement du tapis à râpure, … ont été demandés afin que tout soit en ordre.

Pour TNN, les points d'attention se sont principalement portés sur la stabilité des balances brutes et nettes. A LNG, les pertes aux parmentières ont dépassé le 8/12 au matin et le 12/12 l'après-midi. Les tares terres ont été ajustées conformément aux Directives de réceptions. Un des rupros a été capricieux pendant quelques jours et se bloquait régulièrement mais les échantillons concernés ont été repérés et ont été mis en moyenne si nécessaire.

Régulièrement, les résultats des betteraves d'un même tas livrées dans les deux usines sont comparés. Vers la mi-décembre, une différence plus importante de richesse en faveur des livraisons à TNN a été constatée. Les différents paramètres ont été observés et la RT a adapté 2 ou 3 paramètres afin que les deux réceptions soient complètement identiques. A notre demande, un ventilateur a été installé à LNG car le temps d'égouttage des betteraves est plus court qu'à TNN. Nous n'avons pas encore déterminé la cause exacte de ces différences et nous portons toute notre attention là-dessus pour la fin de la campagne.

La fin de la campagne approche : n'oubliez pas de vérifier vos résultats. Vous y voyez une anomalie ?

Introduisez une plainte le plus vite possible !! Les dernières plaintes seront traitées mi-février.
Longchamps : Cathy Charmant : secretariat.abw@cbb.be ou attention **nouveau numéro de téléphone du syndicat : 081/51.02.41** ou le Président du Comité d'usine : Thierry Masson (0476/99.7 4.56)
Tirlemont : Noëlla Cornu : controletienen@gmail.com ou 016/80.14.24 ou le Président du Comité d'usine : Jef Cleiren (0475/62.05.77).

Prix 2020 et perspectives 2021

Beaucoup d'entre vous se questionnent pour leurs semis 2021 et attendent des perspectives pour le prix de betteraves de cette année. Il est malheureusement trop tôt pour donner des informations sur le prix. A l'heure actuelle, le marché européen est stable et tourne autour de 375 €/t, il n'est donc malheureusement pas au-dessus des 420 € espérés. La RT a fait des efforts en proposant un prix minimum garanti mais nous estimons toujours qu'avec les rendements très hétérogènes de cette année, il sera difficile de couvrir les coûts de production. Nous comptons donc sur la RT pour qu'elle montre à ses partenaires planteurs qu'elle tient à les garder et que les efforts consentis par tous ces dernières années finiront par payer ! Encore une fois, la betterave a montré qu'elle était capable de résister à des conditions extrêmes (sécheresse, jaunisse, ...). Le terroir belge reste un des meilleurs pour la culture de betteraves, il est donc dommage de voir les emblavements continuer à s'éroder comme c'est le cas ces dernières années. ■

Judith Braconnier,
Secrétaire Fédé-RT

Les champignons ont fait de gros dégâts en cette fin d'année… mais bonne année 2021 quand même !

L'OPCO vous souhaite une bonne année 2021. Qu'elle soit synonyme tout d'abord de santé, de bonheur et de succès dans vos projets et votre travail.

L'actualité de fin d'année du syndicat a été fort chargée par des problèmes de pourriture pour quelques tas de chicorées stockés au champ. Il s'agit d'un faible pourcentage de tas en cette fin de campagne. Mais lorsque le problème est présent pour un planteur, il est très dommageable pour celui-ci. Beneo-Orafti a décidé que les tas trop touchés par la pourriture ne constituaient plus une marchandise saine, loyale et marchande et décidé de refuser les chicorées. Le fonds de solidarité a alors été activé en concertation avec l'OPCO pour compenser la perte des planteurs qui n'ont pas pu livrer. Ce fonds décrit dans l'article 16 du contrat est alimenté à moitié par Beneo-Orafti et à moitié par les planteurs.

Pour prévenir au maximum les tas touchés, les agronomes ont fait le tour des tas encore présents au champ. Certains tas ont été avancés dans le planning pour éviter un stade de pourrissement trop avancé. Il a été demandé aux grutiers de prévenir lorsqu'ils constataient un état de pourrissement important du tas au moment du chargement. Lorsque la question de refuser le tas était posée, l'OPCO a été invitée à aller voir le tas avec les agronomes. Un camion était chargé et analysé à la tare à l'usine. Le pourcentage de chicorées pourries dans l'échantillon était alors constaté et permettait de prendre la décision d'accepter ou refuser le tas.

Les champignons responsables de la pourriture sont soit Erwinia, soit Sclerotinia. Lors d'une pourriture à l'Erwinia, l'odeur dégagée se rapproche de celle de la banane. Des petites boules noires de 1 cm de diamètre sont visibles dans le cas d'une infestation au Sclerotinia.

Plusieurs causes expliquent l'apparition du champignon. Cela fera l'objet d'un article détaillé dans un prochain numéro du Betteravier. Cela permettra de bien nous informer sur ce phénomène de plus en plus présent, pour pouvoir travailler avec ce nouveau risque à l'avenir. Les arrière-saisons douces, conditions idéales pour le développement de ces champignons, que nous connaissons de plus en plus, sont une partie de l'explication de l'augmentation des cas observés ainsi que de leur gravité.

Le caractère nouveau et exceptionnel de ces tas très touchés et de ce fait refusés, a justifié l'activation du fonds de solidarité pour indemniser les planteurs qui ont perdu la totalité de leur récolte. Ces quelques cas cette année sont les déclencheurs d'une réflexion et d'une étude approfondie du phénomène pour pouvoir le gérer dans le futur et ne plus se retrouver devant pareille situation.

En cas de problème concernant votre livraison ou tout autre problème, veuillez contacter le secrétariat de l'Organisation à l'adresse opco@skynet.be ■

L'OPCO

INSTITUT ROYAL BELGE POUR L'AMÉLIORATION DE LA BETTERAVE ASBL
Molenstraat 45, B-3300 Tienen - info@kbivb.be - www.irbab-kbivb.be

Techniques culturales betteravières

PVBC - PROGRAMME VULGARISATION BETTERAVE CHICORÉE, DANS LE CADRE DES CENTRES PILOTES

Rubrique rédigée sous la responsabilité de l'IRBAB, avec le soutien du Service public de Wallonie.

Bilan de l'année betteravière 2020

IRBAB asbl - KBIVB vzw

1. Bilan climatologique de 2020 : l'année la plus chaude jamais enregistrée

Selon l'Institut Royal Météorologique (IRM), l'année 2020 est caractérisée par :

- un **record absolu des températures** moyenne et maximale, 2020 fut l'année fut la plus chaude depuis le début des observations réalisées à Uccle (1883). Parmi les faits remarquables on notera déjà 8 jours avec des maxima supérieurs à 20°C au **mois d'avril**, une vague de chaleur intense de 12 jours en **été,** et un record de température le **15 septembre**. La température minimale à Uccle (-2,4°C) est la plus élevée jamais observée;
- une quantité totale de précipitation légèrement inférieur à la normale (2020 : 731,9mm/normale : 852,4mm) mais avec une **période de sécheresse printanière (nouveau record établi en mai**);
- Un **ensoleillement élevé**, qui place 2020 comme étant la quatrième année la plus ensoleillée depuis 1981. Un nouveau **record d'ensoleillement** est établi au printemps;

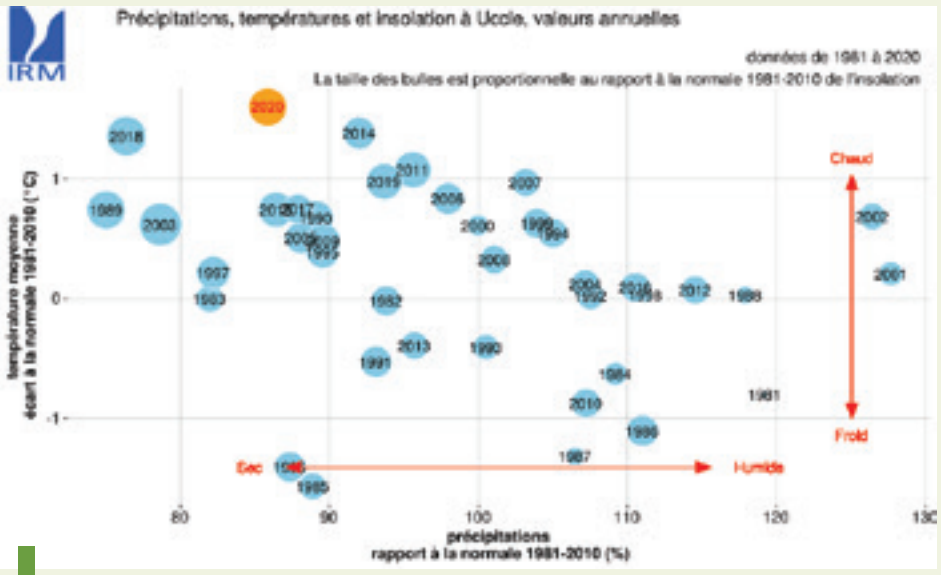

Figure 1: Position de l'année 2020 en termes de précipitation, température et ensoleillement à Uccle selon l'IRM.

L'hiver fut relativement doux avec très peu de jours de gel (14 jours). La température hivernale moyenne a grimpée jusqu'à 6,3°C, ce qui est une valeur bien plus élevée que la normale (3,6°C). Le mois de février fut très pluvieux avec un cumul des précipitations de 107,7 mm (normale : 63,1 mm).

L'ensoleillement printanier a atteint des valeurs records avec 740 h 46 min ce qui correspond à 276 h 48 min en plus de la normale (normale : 463 h 58 Min). Comme illustré à la figure 2, la première décade du mois de mars fut marquée par une grande quantité de précipitations avec un cumul de presque 80 mm au 11/03/20.

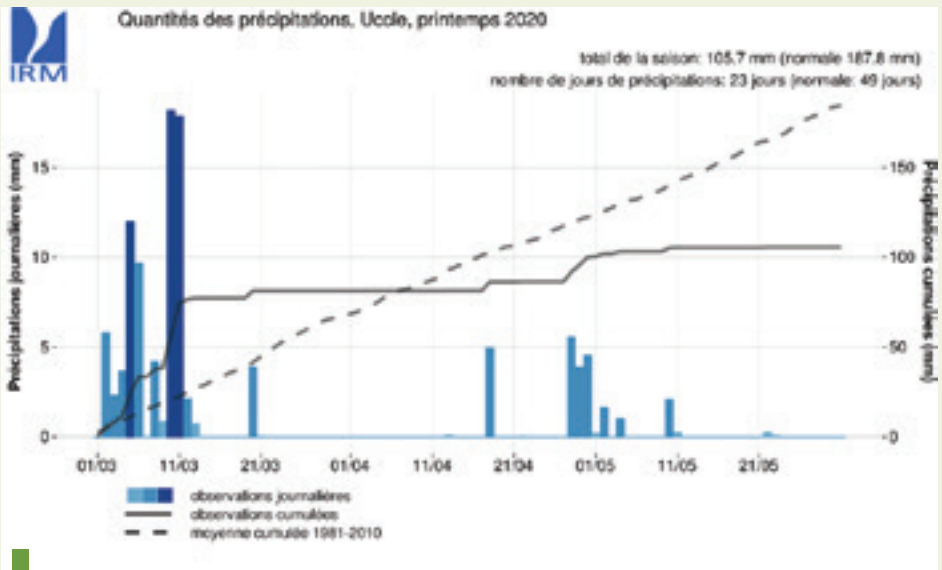

Figure 2 : Quantités journalières des précipitations à Uccle pour le printemps 2020

Cet épisode pluvieux a ensuite été suivi par deux mois (Avril et Mai) très secs avec un cumul de seulement 24,5 mm pour cette période (normale :117,3mm).

L'été (juin-juillet-août) fut relativement chaud avec un mois d'août très chaud, comportant 9 jours de chaleurs, la normale étant de 1,4 jour. Entre le 6 et le 13 août, 8 jours de chaleurs consécutifs ont été enregistrés à Uccle (jours avec un maximum de température égal ou supérieur à 30°C). Les précipitations mesurées en été ont été plus faibles que la normale (168,2 mm/normale 224,6 mm).

L'automne (septembre-octobre-novembre) fut chaud avec des températures au-dessus de la normale. Deux jours de chaleur [max>=30°C] ont été mesurés à Uccle durant l'automne. Comme illustré sur la figure 3, la dernière décade de septembre fut très humide avec près de 100mm en seulement 7 jours. Le mois de novembre a quant à lui été sec avec près de 25 mm en dessous de la norme (normale : 76,4 mm).

Figure 3 : Quantités journaliéres des précipitations à Uccle pour le mois de septembre 2020

Le tableau 1 ci–dessous reprend les principales caractéristiques climatiques de chaque mois de l'année 2020.

Période	Commentaires (relevés de Uccle)
Janvier	Précipitations faibles dans toutes les régions. Température chaude et peu de jours de gel (6 Jours).
Février	Pluvieux avec des températures douces et beaucoup de vent.
Mars	Première décade humide et chaude. Fin du mois froid et sec. (figure2)
Avril	Très chaud, sec et ensoleillé.
Mai	Extrêmement sec et ensoleillé. Les faibles précipitations furent variables entre les différentes régions.
Juin	Début du mois frais avec des précipitations légèrement en baisse et 14 jours d'orage dans le pays.
Juillet	Mois de juillet sec avec très peu d'orages et des températures légèrement en dessous de la normale.
Août	Très chaud avec une température moyenne 2,9°C au-dessus de la normale. Une vague de chaleur intense entre le 5 et le 16. Des températures proche du record.
Septembre	Des températures élevées et une fin de mois très humide. (figure 3)
Octobre	Pluvieux avec un ensoleillement très faible.
Novembre	Chaud, ensoleillé et sec.
Décembre	Chaud et pluvieux en fin de mois.

2. Le développement de la culture au cours de la saison

Comme déjà dit dans le bilan climatique, le printemps 2020 est caractérisé par un manque de pluviométrie à partir du 20 mars. Les longues périodes sans pluie sont souvent synonyme de conditions favorables pour le semis, mais ces conditions ont été accompagnées de vents chauds, desséchants, parfois orientés au Nord-Est. Les terres étaient difficiles à reprendre en cette sortie d'hiver car les sols étaient forts compacts après un mois de février très pluvieux et l'absence de gel, que ce soit dans des labours d'hiver ou dans des couverts retravaillés (qui n'ont souvent pas

pu être détruits convenablement). Les outils de préparation habituels n'ont pas toujours donné satisfaction, dans les terres lourdes ou hétérogènes en particulier. Idéalement un changement d'outil ou de profondeur aurait été favorable mais souvent infaisable. Avec une préparation superficielle et un semis à 2,5 cm (semences Force) les levées ont parfois été irrégulières dans les bosses argileuses suite à la coupure de capillarité dans un lit de germination se desséchant rapidement et difficile à affiner. Cette situation était encore plus critique dans l'Est de la Hesbaye et dans les Polders argileux. Les faibles précipitations de fin avril—début mai ont été plus importantes à l'Ouest et plus favorables à une levée homogène, mais en Hesbaye les doubles levées étaient fréquentes. Lors de ces levées tardives, des brûlures dues à une forte concentration en sel ont été observées sur les jeunes germes. Début juin, des betteraves au stade 10-feuilles côtoyaient des betteraves au stade 4-feuilles ne facilitant ni le désherbage ni la protection insecticide.

Figure 4: L'absence de précipitations et les vents desséchants ont eu un impact sur l'implantations de la culture en 2021.

Lorsque la levée était favorable, les températures chaudes du mois d'avril ont permis un démarrage rapide de la betterave et fin avril les betteraves avancées avaient déjà 2 vraies feuilles. Pourtant, la fermeture des lignes n'a pas été avancée car le manque de précipitation a freiné le développement foliaire. Malgré le déficit de précipitation jusqu'en été, le flétrissement des betteraves était limité dans les sols profonds. Les pluies dés la mi-août ont permis de récupérer quelque peu mais ont aussi provoqué une reprise de végétation dans certaines variétés. Par contre, dans les régions peu profondes le mal était fait et la carence en bore, malgré les apports, accentuait la mauvaise croissance.

A l'ouverture des usines fin septembre, les richesses frôlaient 19-20°S. Les conditions d'arrachage étaient alors fort sèches. Cela n'a duré que quelque jours car les richesses ont commencé à redescendre après les fortes pluies de la fin du mois (plus de 140 litres par endroit) et les pluies du mois d'octobre. Ces pluies ont relibéré de l'azote disponible faisant chuter les richesses parfois en dessous de 16°S. Les pluies retardaient les arrachages dans de bonnes conditions et la tare terre augmentait inexorablement. Les conditions d'arrachage ne se sont renormalisées qu'à la fin du mois d'octobre. Les rendements étaient fort variables en fonction de la région.

3. Problèmes parasitaires

Suite au retrait de l'agréation des néonicotinoïdes, 85% de la superficie betteravière belge a été ensemencée avec des semences enrobées avec le traitement de semences Force 10g. Le traitement de semence standard (sans insecticide) a été utilisé sur moins de 1% des surfaces.

Le traitement Force 10g a permis d'assurer un bon contrôle de la majorité des insectes du sol. Peu de dégâts de ravageurs souterrains a été observés.

Chaque semaine, les observateurs du service d'observation, les agronomes et l'IRBAB ont effectué des observations dans environ nonante champs. Grâce à ces observations, la pression parasitaire au cours de la saison a pu être déterminée. D'ailleurs, nous tenons particulièrement à remercier les observateurs ayant participé au réseau d'observation de l'IRBAB.

Figure 5: dégâts de pégomyies le 6 juin à Pont à Celles (juin 2020).

Les altises ont été observées dès la mi-avril. A cette période, la présence de petites morsures d'altises étaient observées sur les cotylédons de betteraves dans 14% des champs du réseau d'avertissement. Les dégâts d'atomaires aériens ont été très limités cette année.

Vers le 20 mai, des œufs et des galeries de larves de **pégomyie** ont été observés (figure 5). Les symptômes se sont avérés parfois importants sur certaines parcelles mais sans conséquence.

La saison 2020 a surtout été marquée par une infestation importante et précoce de pucerons verts ***Myzus persicae***, vecteur principal de la jaunisse virale. Dès la 20 avril, des pucerons verts aptères ont été observés, alors que les betteraves n'étaient qu'au stade cotylédon/2 feuilles. Le 23 avril, dans 7% des champs observés le seuil d'intervention était atteint. Pour rappel, le seuil de traitement est deux pucerons verts aptères pour dix betteraves. Une semaine plus tard, le 30 avril, le seuil était atteint dans 50% des champs observés. Quelques jours plus tard, le seuil de traitement était atteint pour la deuxième fois dans certaines parcelles. Vu la courte rémanence des traitements insecticides sur petites plantes, une semaine après le premier traitement insecticide, il était conseillé de recommencer les observations. Tout au long de la période à risque, du stade cotylédon à la fermeture des lignes, la pression en pucerons est restée importante. D'ailleurs, il en découle que la quasi-totalité des sites ont été infestés par des pucerons verts cette année. L'infestation de pucerons noirs a été moins importante et plus tardive que l'infestation de pucerons verts.

Figure 6 : Petite colonie de pucerons verts sur une plantule de betterave au stade 2 feuilles. La saison 2020 fut inédite par l'infestation précoce est importante de pucerons verts.
Les 2 espèces ailées : Macrosyphum euphorbiae (vert clair) et Myzus persicae (vert foncé)

Les pucerons noirs sont arrivés début mai, mais leur développement est resté limité. Autour de la mi-mai, une progression importante des insectes auxiliaires a été observée. Tout comme l'année passée, un décalage entre l'arrivée des **auxiliaires** et de celle des pucerons a été observé. Les insectes auxiliaires observés sont diversifiés : syrphe, coccinelles, chrysopes, entomophthorales, araignées, téléphores, hyménoptères, …

Figure 7 : Œuf de Syrphe (à gauche) observé sur betterave au 7 mai (voyez la taille par rapport au puceron en haut à gauche) Deux semaines plus tard, la larve très vorace régule la colonie de pucerons noirs (à droite).

D'après un monitoring effectué en collaboration avec les agronomes des sucreries, en moyenne 2,5 traitements insecticides ont été effectués cette année. Ce chiffre inclut tous les traitements insecticides. En comptabilisant uniquement les insecticides efficaces contre les pucerons verts, c'est-à-dire Teppeki, Movento et Closer, 2 traitements insecticide ont été effectués par parcelle en moyenne. Vu la pression inédite parfois même 4 traitements aphicides spécifiques ont été nécessaire afin de protéger les betteraves de la jaunisse virale.

Malgré les traitements foliaires appliqués, des symptômes de **jaunisse virales** ont été observés dès la mi-juin dans certaines parcelles. Dès la mi-août, des symptômes de jaunisse ont pu être observés dans toutes les régions. Mi-aout, un monitoring a été effectué sur 331 parcelles emblavées avec des semences non enrobées de néonicotinoïdes. Seulement 15% des 331 champs sans néonicotinoïdes ne présentaient aucun symptôme de jaunisse virale.

Fin août- début septembre, les symptômes de jaunisse virale se sont développés dans toutes les parcelles. A cette période, il était difficile d'observer une parcelle indemne de jaunisse virale.

Pour évaluer l'impact de la jaunisse virale sur le rendement, l'IRBAB a procédé à des prélèvements. Des betteraves ont été prélevées dans trois ronds de jaunisse par champ afin d'estimer la perte. Les pertes de rendement dans ces ronds, en tonne de sucre à l'hectare, varient entre 16% et 34%

Figure 8 : La jaunisse virale, transmise par les pucerons verts, a pu être observée à travers le Belgique, dès mi-juin sur certaines parcelles.

et s'élève en moyenne à 28%. La perte de rendement en sucre se marque tant au niveau de la richesse que du rendement racines. La variation de perte de rendement s'explique principalement par le moment d'infection. Les chiffres sont à prendre avec précaution. En échantillonnant de cette façon, les betteraves proviennent du centre des ronds et donc du foyer primaire de jaunisse. Cela implique que la perte de rendement calculée exprime la perte de rendement de la zone la plus impactée car dans cette zone l'infestation est plus hâtive.

Les conditions chaudes et sèches du printemps ont favorisé le développement et les dégâts de teignes. Historiquement, les teignes ne touchaient pas la Belgique mais plutôt la France et plus particulièrement les régions au sud de Paris et à l'est des zones betteravières françaises. Les conditions estivales chaudes et sèches des dernières années ont favorisé la progression de la teigne vers le Nord. La teigne est un papillon dont seules les larves occasionnent des dégâts en betterave. Les chenilles de quelques millimètres s'abritent dans le cœur des feuilles ou le collet. Elles rongent les pétioles et le cœur des betteraves et ces morsures peuvent être la porte d'entrée d'un champignon pouvant entraîner des pourritures.

4. Le désherbage

2020 a été une année particulière, également pour le désherbage. Le printemps a été caractérisé par une période sèche qui a entravé la germination des betteraves et des adventices. Dans ces conditions les agriculteurs ont choisi de limiter les applications de pré-émergence. Là où les adventices pouvaient encore germer, elles étaient très difficiles à contrôler chimiquement. À Uccle, on a enregistré le taux **d'humidité relative** le plus bas pour le mois d'avril (57%) depuis le début des mesures. Cette tendance a perduré en mai avec à nouveau la plus faible humidité relative (57%) pour le mois de mai depuis le début des mesures. Le record de la plus faible quantité totale de **précipitations** a également été établi en mai. Ces faibles quantités de précipitations et d'humidité relative ont résulté en un nombre d'adventices endurcies. En cas de forte sécheresse, les adventices vont épaissir la cuticule ou la couche de cire qui sert de protection contre le dessèchement. Cette couche de cire plus épaisse réduit l'absorption des herbicides de contact. À cause de la sécheresse du printemps 2020, les adventices ont été très difficiles à contrôler avec des herbicides de contact. L'augmentation de l'huile de 0,5 l/ha à 1 l/ha pouvait légèrement améliorer l'effet (non recommandé au-dessus de 22°C). Une augmentation de la dose de produit de contact (Betanal) a également été recommandée. En raison du manque d'humidité dans le sol, les herbicides du sol étaient également difficiles à absorber.

Au cours du mois d'avril, les adventices ont été généralement bien combattues (deux premiers traitements), mais au cours du mois de mai, des adventices difficiles comme le chénopode pouvaient toutefois encore germer. Si elles n'étaient pas combattues à temps avec une dose suffisamment élevée, il était impossible de les combattre chimiquement. Comme il y avait plus de précipitations en juin, les adventices ont eu la chance de germer juste avant la fermeture des lignes. La pulvérisation avant la fermeture des lignes s'est donc montrée importante pour éviter le resalissement par des nouvelles adventices.

Figure 9: Les levées en deux temps n'ont pas facilité le désherbage

Cette année a été particulièrement favorable pour ceux qui ont effectué un désherbage mécanique. Grâce aux nombreux jours secs consécutifs, la herse étrille et/ou la bineuse ont facilement pu être utilisés. Comme le passage mécanique doit également être effectué lorsque les adventices sont jeunes, les meilleurs résultats ont été obtenus cette année avec un passage effectué sur les adventices au stade cotylédon pour une bonne efficacité des doigts dans le rang.

Suite à la sécheresse, le désherbage a été un immense défi l'année dernière, de sorte qu'en de nombreux endroits, le désherbage a été insuffisant et qu'il restait quelques grandes adventices en été.

Figure 10: La rouille était la maladie dominante en 2020

5. Les maladies

Vu les conditions très sèches du printemps et les conditions relativement sèches et chaudes de l'été, la pression en maladies foliaires ne s'est pas avérée élevée en 2020. La **rouille** a été la maladie la plus observée et la plus agressive. Son développement était lent, et avec l'humidité relative faible et les fortes chaleurs en été, la majorité des pustules ne se développaient pas.

Des symptômes **d'oïdium** ont été observés sur les variétés sensibles autour de la mi-juillet. Dans certaines parcelles une intervention fongicide contre l'oïdium s'est avérée nécessaire.

La **cercosporiose** est apparue tardivement et sporadiquement autour de fin juillet. Néanmoins, le développement de la cercosporiose n'a réellement démarré que vers la mi-août. Grâce à une observation attentive de l'évolution des symptômes, la majorité des traitements fongicides ont été réalisés dans le courant du mois d'août, au moment adéquat. Quelques champs, traités trop tôt ont dû être traités une seconde fois. Comme nous le constatons depuis un certain nombre d'années, le mois de septembre est souvent favorable par son climat à une extension de la cercosporiose. A cette époque de l'année, seule la variété offre une protection efficace.

Peu de symptômes d'attaque de pseudomonas ont été observés en 2020. Les taches foliaires noirâtres causées par cette maladie d'origine bactérienne sont souvent confondues, à tort, avec la cercosporiose. Aucun traitement fongicide n'est requis contre cette maladie bactérienne secondaire, sans effet sur le rendement final.

La variante AYPR de la rhizomanie semble progresser lentement autour des foyers initiaux. Cette extension reste cependant limitée.

Le rhizoctone brun et violet ont été peu observés.

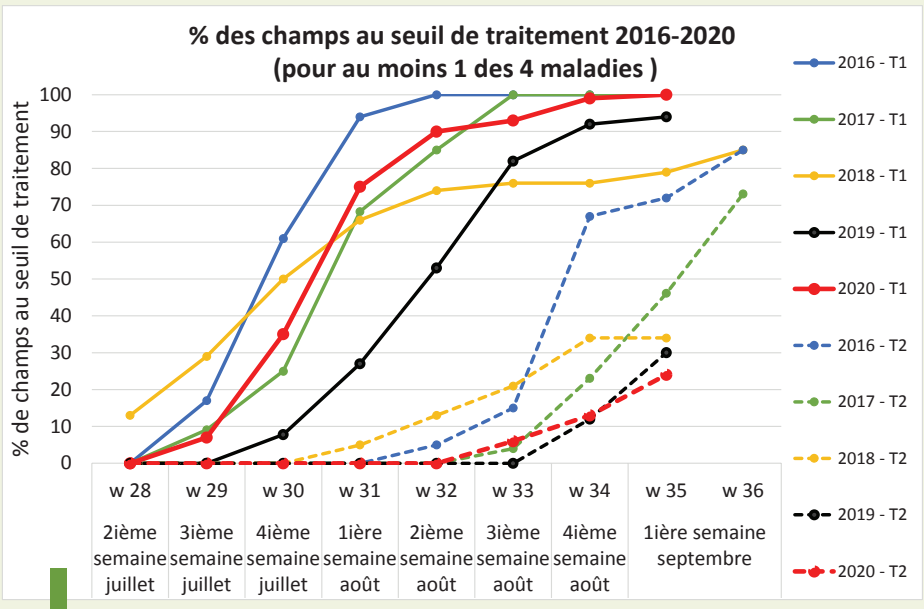

Figure 11: Evolution du nombre de champs ayant atteint le seuil de traitement contre une des 4 maladies foliaires entre 2016 et 2020.

9 nouvelles inscriptions de betteraves sucrières au catalogue belge des variétés des espèces de plantes agricoles

(source : communiqué de presse, Service public de Wallonie)

Sur la base des résultats des essais réalisés en 2019 et 2020, les variétés de betteraves sucrières suivantes ont été admises au catalogue national des variétés d'espèces de plantes agricoles dans les catégories :

- variétés tolérantes à la rhizomanie :

Azura KWS, BTS 2335, FD Celtis, Sherlock

- variétés tolérantes à la rhizomanie et tolérantes au nématode à kyste :

Azelia KWS, Baboon, BTS 6095 N, FD Kodeks, FD Santacero, Leontina KWS

- variété tolérante à la rhizomanie et tolérante au rhizoctone brun :

Annemartha KWS.

Les essais VCU ont été mis en place en Hesbaye limoneuse à Hemptinne, Avernas-le-Bauduin et Wagnelée dans le Hainaut à Luttre, Pont-à-Celles, Lens, Briffoeil (2); dans la région sablo-limoneuse à Nieuwenhove et Sint-Maria-Lierde. Les variétés tolérantes au nématode à kyste ont également été étudiées dans des sites infestés à Limont, Gingelom (2), Bleret et Acosse.

Les résultats figurent aux tableaux ci-après. Les rendements moyens indiqués sont des rendements obtenus sur petites parcelles avec des applications raisonnées de fertilisants et de produits de protection des cultures selon les recommandations en Belgique. Lorsqu'il est fait usage de l'échelle 1-9, 9 est la cote la plus favorable.

Résultats des nouvelles variétés de betteraves sucrières qui sont inscrites au catalogue après avoir participé aux essais officiels de 2019 et 2020 (moyennes de 10 essais classiques)

Variété (1)	Type	Oïdium	Cerco-spora	Rouille	Recou-vrement sol	Port foliaire	Plantes	Montées	Racines net	Tare terre kg/ha	Sucre	K	Na	aN	Extrac-tibilité	Sucre brut	Sucre blanc	Financier brut
	(2)	(3)	(3)	(3)	(3)	(3)	n/ha	‰	kg/ha	kg/ha	%	mmol/ 100 g S	mmol/ 100 g S	mmol/ 100 g S	%	kg/ha	kg/ha	Euro/ha
100=							*99645*		*104538*	*4094*	*18.6*	*20.9*	*1.8*	*6.2*	*92.6*	*19381*	*17934*	*3100*
Amarok (T)	RT	3.9	4.8	4.7	6.5	7.0	102.3	0.13	101.6	86.1	96.8	92.9	109.0	94.6	100.2	98.3	98.5	97.8
Annelaura KWS (T)	RT	6.5	6.0	6.6	6.0	7.8	98.6	0.52	98.6	92.5	102.7	105.9	107.0	94.3	100.0	101.3	101.3	102.1
BTS 4860 N (T)	RTNT	4.4	6.1	5.7	6.7	6.8	98.0	0.25	103.8	107.7	97.7	95.5	86.3	89.7	100.3	101.4	101.7	100.8
Evamaria KWS (T)	RTNT	6.6	5.2	7.2	5.7	7.5	100.5	0.24	98.2	119.2	102.7	94.4	106.7	92.4	100.4	100.9	101.3	101.3
Gondola KWS (T)	RT	6.4	5.8	6.4	5.6	7.5	97.7	0.13	99.7	101.1	100.7	96.9	74.8	101.0	100.2	100.4	100.6	100.5
Mankell (T)	RT	2.8	4.5	5.0	6.8	5.3	99.9	1.23	97.3	86.3	98.7	102.4	90.6	136.4	99.3	96.0	95.3	95.8
Xaviera KWS (T)	RT	5.9	5.4	5.4	6.1	7.0	102.9	0.25	100.9	107.2	100.7	112.0	125.6	91.5	99.7	101.7	101.4	101.8
MOY. TEMOIN RHIZOMANIE	*RT*	*5.2*	*5.4*	*5.8*	*6.2*	*7.0*	*100.0*	*0.39*	*100.0*	*100.0*	*100.0*	*100.0*	*100.0*	*100.0*	*100.0*	*100.0*	*100.0*	*100.0*
Annemartha KWS	**RTRR**	**4.7**	**6.6**	**6.3**	**6.4**	**8.3**	**98.9**	**0.00**	**97.9**	**123.2**	**100.6**	**94.2**	**114.9**	**120.0**	**99.8**	**98.4**	**98.2**	**98.1**
Azelia KWS	**RTNT**	**7.2**	**5.8**	**5.6**	**5.5**	**7.8**	**97.7**	**0.13**	**104.4**	**113.0**	**97.3**	**103.9**	**103.0**	**103.4**	**99.7**	**101.6**	**101.3**	**100.8**
Azura KWS	**RT**	**7.2**	**6.6**	**6.5**	**5.6**	**8.0**	**95.4**	**0.26**	**104.4**	**108.6**	**98.7**	**88.2**	**153.0**	**72.3**	**100.7**	**103.1**	**103.8**	**102.7**
Baboon	**RTNT**	**3.0**	**4.1**	**3.4**	**6.5**	**7.0**	**101.6**	**0.12**	**99.4**	**74.2**	**100.5**	**87.8**	**85.3**	**94.5**	**100.5**	**99.8**	**100.4**	**100.3**
BTS 2335	**RT**	**3.9**	**5.7**	**6.7**	**6.7**	**7.8**	**95.5**	**0.27**	**103.2**	**116.7**	**99.2**	**107.7**	**110.9**	**109.1**	**99.6**	**102.4**	**101.9**	**102.0**
BTS 6095 N	**RTNT**	**5.5**	**6.6**	**6.0**	**6.5**	**7.5**	**99.1**	**0.26**	**101.1**	**111.8**	**99.6**	**96.1**	**116.4**	**95.3**	**100.1**	**100.6**	**100.8**	**100.4**
FD Celtis	**RT**	**3.4**	**4.6**	**5.2**	**6.6**	**7.0**	**101.4**	**0.25**	**106.6**	**86.3**	**96.5**	**104.1**	**84.3**	**96.1**	**99.9**	**102.9**	**102.8**	**102.3**
FD Kodeks	**RTNT**	**1.6**	**4.6**	**4.6**	**6.6**	**7.0**	**102.9**	**0.13**	**103.4**	**90.7**	**97.4**	**104.1**	**83.0**	**101.8**	**99.8**	**100.6**	**100.4**	**100.2**
FD Santacero	**RTNT**	**1.9**	**5.3**	**5.7**	**6.8**	**6.3**	**103.2**	**0.13**	**103.9**	**95.2**	**96.9**	**102.4**	**80.5**	**92.8**	**100.0**	**100.6**	**100.6**	**99.9**
Leontina KWS	**RTNT**	**6.0**	**6.5**	**6.9**	**6.0**	**7.5**	**96.2**	**0.00**	**102.5**	**110.7**	**99.1**	**92.1**	**137.2**	**96.7**	**100.2**	**101.5**	**101.7**	**101.2**
Sherlock	**RT**	**2.2**	**6.1**	**5.8**	**6.1**	**7.0**	**102.8**	**0.00**	**99.9**	**127.5**	**100.7**	**97.3**	**86.7**	**86.1**	**100.4**	**100.6**	**101.0**	**100.4**
ppds							2.4		1.8	11.5	0.6	2.2	8.3	5.3	0.2	1.8	1.8	1.8

(1) T = variété témoin (2) RT: tolérant rhizomanie; NT : tolérant au nématode à kyste; RR : tolérant au rhizoctone brun (3) un chiffre élevé indique une cote favorable

Résultats des nouvelles variétés de betteraves sucrières tolérantes au rhizoctone brun qui sont inscrites au catalogue après avoir participé aux essais officiels de 2019 et 2020 (moyennes de 10 essais classiques)

Variété (1)	Type	Oïdium	Cerco-spora	Rouille	Recou-vrement sol	Port foliaire	Plantes	Montées	Racines net	Tare terre kg/ha	Sucre	K	Na	aN	Extrac-tibilité	Sucre brut	Sucre blanc	Financier brut	Tolérance Rhizoctonia
	(2)	(3)	(3)	(3)	(3)	(3)	n/ha	‰	kg/ha	kg/ha	%	mmol/ 100 g S	mmol/ 100 g S	mmol/ 100 g S	%	kg/ha	kg/ha	Euro/ha	%
100=							*99645*		*104538*	*4094*	*18.6*	*20.9*	*1.8*	*6.2*	*92.6*	*19381*	*17934*	*3100*	
MOY. TEMOIN RHIZOMANIE	*RT*	*5.2*	*5.4*	*5.8*	*6.2*	*7.0*	*100.0*	*0.39*	*100.0*	*100.0*	*100.0*	*100.0*	*100.0*	*100.0*	*100.0*	*100.0*	*100.0*	*100.0*	*40%*
BTS 4190 RHC (ref RR)	RTRR	3.3	4.3	5.3	6.5	6.8	98.3	0.00	90.7	115.2	102.7	92.3	90.7	120.1	100.0	93.1	93.0	93.3	60%
Isabella KWS (ref RR)	RTRR	7.7	6.0	5.3	5.7	8.0	101.5	0.12	97.6	113.9	97.5	114.3	109.4	98.0	99.5	95.1	94.6	94.3	61%
Tiaris (ref RR)	RTRR	1.8	5.0	4.7	6.6	7.0	102.4	1.80	94.2	81.8	97.0	99.8	134.6	111.8	99.6	91.2	90.9	90.7	63%
MOYENNE REFERENCE RR	*RTRR*	*4.3*	*5.1*	*5.1*	*6.3*	*7.3*	*100.7*	*0.64*	*94.1*	*103.6*	*99.1*	*102.1*	*111.6*	*110.0*	*99.7*	*93.1*	*92.8*	*92.7*	*61%*
Annemartha KWS	**RTRR**	**4.7**	**6.6**	**6.3**	**6.4**	**8.3**	**98.9**	**0.00**	**97.9**	**123.2**	**100.6**	**94.2**	**114.9**	**120.0**	**99.8**	**98.4**	**98.2**	**98.1**	**61%**
ppds							2.4		1.8	11.5	0.6	2.2	8.3	5.3	0.2	1.8	1.8	1.8	

(1) ref RR = variété de référence RR (2) RT: tolérant rhizomanie; NT : tolérant au nématode à kyste; RR : tolérant au rhizoctone brun (3) un chiffre élevé indique une cote favorable

Résultats des nouvelles variétés de betteraves sucrières tolérantes au nématode à kyste de la betterave qui sont inscrites au catalogue après avoir participé aux essais officiels de 2019 en 2020 (moyennes de 9 essais infestés)

Variété (1)	Type	Oïdium	Cerco-spora	Rouille	Recou-vrement sol	Port foliaire	Plantes	Montées	Racines net	Tare terre kg/ha	Sucre	K	Na	aN	Extrac-tibilité	Sucre brut	Sucre blanc	Financier brut
	(2)	(3)	(3)	(3)	(3)	(3)	n/ha	‰	kg/ha	kg/ha	%	mmol/ 100 g S	mmol/ 100 g S	mmol/ 100 g S	%	kg/ha	kg/ha	Euro/ha
100=							*102739*		*104082*	*5336*	*18.6*	*18.6*	*2.7*	*5.7*	*92.9*	*19251*	*17879*	*3066*
MOY. TEMOIN RHIZOMANIE	*RT*	*5.1*	*5.4*	*5.9*	*6.2*	*7.0*	*98.8*	*0.42*	*94.5*	*89.1*	*100.5*	*100.9*	*99.3*	*97.4*	*100.0*	*95.1*	*95.1*	*95.3*
Bayamo (ref NT)	RTNT	0.8	4.3	4.8	6.9	6.3	102.8	0.49	101.4	104.4	98.3	97.7	123.1	107.9	99.8	99.7	99.5	99.3
BTS 3480 N (ref NT)	RTNT	5.7	5.2	6.5	6.4	7.0	98.2	0.00	97.3	100.7	102.8	102.2	83.4	101.4	100.1	100.1	100.2	100.7
BTS 4860 N (ref NT)	RTNT	4.4	6.1	5.7	6.7	6.8	96.9	0.25	102.2	93.7	98.7	100.7	84.9	93.3	100.1	100.9	101.0	100.7
Eglantier (ref NT)	RTNT	4.2	6.1	4.0	7.0	7.0	102.7	0.13	100.7	104.8	96.8	102.4	139.7	112.8	99.5	97.4	96.9	96.6
Evamaria KWS (ref NT)	RTNT	6.6	5.2	7.2	5.7	7.5	100.6	0.24	97.7	100.0	103.1	97.1	116.6	96.3	100.2	100.8	100.9	101.5
Jinx (ref NT)	RTNT	6.7	4.5	4.4	5.5	7.5	97.7	0.00	98.5	93.1	99.6	99.6	92.7	98.2	100.1	98.1	98.2	98.1
Lisanna KWS (ref NT)	RTNT	5.8	6.1	7.0	6.5	7.5	101.2	0.62	102.2	103.3	100.7	100.3	59.6	90.1	100.3	103.0	103.3	103.1
MOYENNE REFERENCE NT	*RTNT*	*4.9*	*5.4*	*5.7*	*6.4*	*7.1*	*100.0*	*0.25*	*100.0*	*100.0*	*100.0*	*100.0*	*100.0*	*100.0*	*100.0*	*100.0*	*100.0*	*100.0*
Azelia KWS	**RTNT**	**7.2**	**5.8**	**5.6**	**5.5**	**7.8**	**98.2**	**0.13**	**103.4**	**97.0**	**98.6**	**107.9**	**95.1**	**105.6**	**99.7**	**101.9**	**101.6**	**101.7**
Baboon	**RTNT**	**3.0**	**4.1**	**3.4**	**6.5**	**7.0**	**103.1**	**0.12**	**98.2**	**69.7**	**100.5**	**92.2**	**88.4**	**94.6**	**100.4**	**98.8**	**99.1**	**99.4**
BTS 6095 N	**RTNT**	**5.5**	**6.6**	**6.0**	**6.5**	**7.5**	**96.2**	**0.26**	**98.4**	**97.8**	**100.5**	**102.0**	**105.2**	**102.4**	**99.9**	**99.0**	**98.8**	**99.1**
FD Kodeks	**RTNT**	**1.6**	**4.6**	**4.6**	**6.6**	**7.0**	**104.1**	**0.13**	**103.0**	**83.2**	**98.5**	**109.2**	**81.5**	**108.3**	**99.6**	**101.5**	**101.2**	**101.5**
FD Santacero	**RTNT**	**1.9**	**5.3**	**5.7**	**6.8**	**6.3**	**102.4**	**0.13**	**103.3**	**86.8**	**98.3**	**106.8**	**69.7**	**94.0**	**100.0**	**101.6**	**101.6**	**101.4**
Leontina KWS	**RTNT**	**6.0**	**6.5**	**6.9**	**6.0**	**7.5**	**97.7**	**0.00**	**101.9**	**99.9**	**99.9**	**96.3**	**138.6**	**99.8**	**100.0**	**101.9**	**101.9**	**102.0**
ppds							2.3		1.8	8.8	0.6	2.5	5.6	5.8	0.2	1.8	1.8	1.8

(1) refNT = variété de référence NT (2) RT: tolérant rhizomanie; NT : tolérant au nématode à kyste; RR : tolérant au rhizoctone brun (3) un chiffre élevé indique une cote favorable

raison

rhizomanie - nématodes

Performante, riche,
saine et propre

Excellente tolérance
à la cercosporiose

Performance assurée,
quelle que soit la période d'arrachage,
même en arrachage précoce

bosley

rhizomanie - nématodes

L'alliance du rendement,
de la richesse et d'une tare terre très basse

Recouvrement du sol très rapide

Remarquée pour sa tolérance
aux maladies du feuillage

Potentiel maximal en
2ème et 3ème périodes d'arrachage

nouveau

sherlock

rhizomanie

Performante et riche

Très bonne tolérance
à la cercosporiose

Tolérante à la rouille

Très bon démarrage

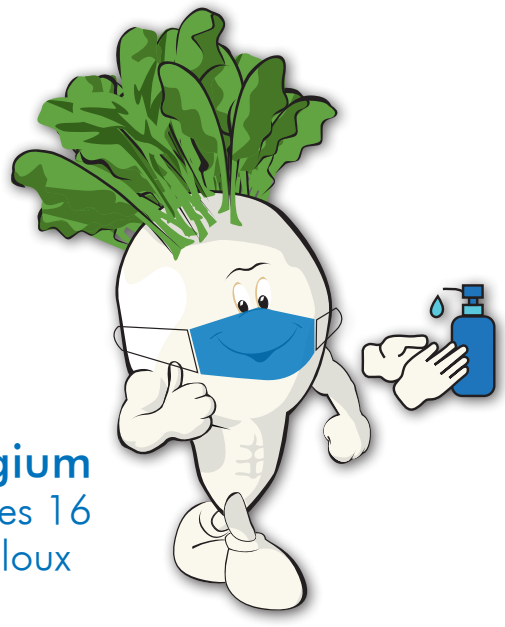

Strube Belgium
Rue des Praules 16
5030 Gembloux

T 081 600 699

info@strube.be
www.strube.be

strube
Pour les Pros
Voor de Professionelen

Betaseed agit sur la teneur en sucre, les nématodes, les maladies foliaires et la résistance à la sécheresse

En tant que représentant de la gamme de betteraves américaines de Betaseed sur le marché belge, Limagrain s'est développé au cours des dix dernières années pour devenir l'une des principales entreprises de ce secteur dans notre pays. Juste avant la fin de l'année, la presse agricole a reçu une mise à jour sur les produits qu'elle propose pour 2021. Marc Ballekens, directeur de la stratégie et du marketing, a également évoqué les orientations techniques de la filière betteravière belge.

Betaseed propose une gamme de betteraves sucrières riches en sucre

Comme on le sait, nous avons connu une année où les niveaux de sucre étaient plutôt bas. Le point de départ est que la moyenne nationale s'est située à environ 17,3 % de sucre et que les betteraviers en payent les frais. La norme pour la teneur en sucre est de 17,5 % pour Iscal Sugar et de 18 % pour la Raffinerie Tirlemontoise. Cela signifie qu'environ deux tiers des producteurs de betteraves sucrières n'ont pas atteint ce seuil cette année.

Marc Ballekens est clair à ce propos : «Betaseed met la teneur en sucre au cœur de la gamme. Sur les dix variétés de Betaseed commercialisées en Belgique, cinq se classent en tête en termes de richesse en sucre. Parmi les variétés de nématodes, les BTS 3480N et BTS 1280 N sont clairement à l'avant-garde en ce qui concerne la teneur en sucre. Dans le cas des variétés de rhizoctones, il s'agit du BTS 605.

Quatre variétés sont équilibrées. La variété BTS 4860N, tolérante aux nématodes, ouvre la voie dans ce domaine. C'était la deuxième variété la plus semée en Belgique l'année dernière. Le directeur de Limagrain prévoit que cette variété sera presque certainement la plus semée en 2021. D'ailleurs, une seule des dix races de BTS se positionne dans le groupe des variétés lourdes.

Dans le tableau de la gamme de betteraves sucrières de Betaseed pour 2021, deux variétés sont classées comme «nouvelles». Il s'agit de variétés qui ont été admises sur la liste des variétés le 14 décembre de l'année dernière. Il s'agit de la variété de rhizomanie BTS 2335 et de la variété de nématode BTS 6095 N. Ces variétés ont été officiellement testées pendant deux ans à l'IRBAB et n'ont pas encore été semées. Le printemps prochain sera donc la première année où ces nouveaux arrivants seront proposés à la pratique.

	riche	équilibrée	lourde
nématodes	BTS 3480 N BTS 1280 N	BTS 4860 N BTS 3305 N BTS 6905 N (nouvelle)	
rhizochtone	BTS 605 BTS 4190 RHC		
rhizomanie	BTS 2385	BTS 2335 (nouvelle)	BTS 6740

Variétés tolérantes aux nématodes comme norme

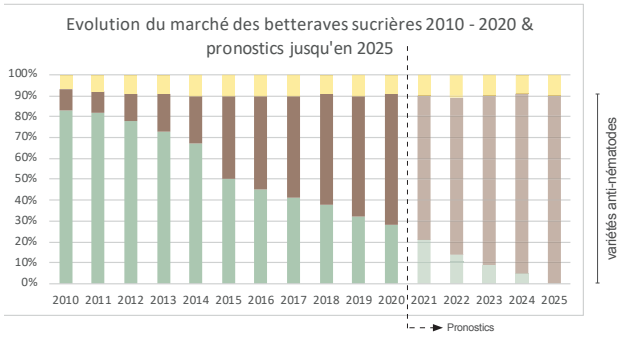

Si la tendance actuelle devait se poursuivre, dans cinq ans, il n'y aurait plus de variétés classiques cultivées dans notre pays. Cela est illustré par le graphique. L'IRBAB annonce la tendance actuelle depuis une quinzaine d'années. Dans ce contexte, Betaseed cible clairement les variétés tolérantes aux nématodes. Là où les nématodes sont présents, les variétés tolérantes aux nématodes donnent évidemment les meilleurs résultats. Mais ils donnent aussi les meilleurs résultats sur des sols non infectés. Ainsi, selon M. Ballekens, il n'est plus nécessaire de choisir.

Répondre à l'évolution vers un climat plus sec et plus chaud

Selon les climatologues, les étés du passé récent vont devenir les étés du futur. Les maisons de semences en tiennent compte. Selon Marc Ballekens, Betaseed apporte trois variétés qui se distinguent tant en termes de tolérance à la sécheresse qu'à la chaleur.

La variété BTS 3305 N, tolérante aux nématodes, est une betterave sucrière très volontaire. Ces dernières années ont montré que cette variété se comporte très bien dans des sols plus légers et continue à croître alors que de nombreuses variétés s'étiolent à cause de la sécheresse et de la chaleur. La variété BTS 605 tolérante au rhizochtone est souvent cultivée sur des parcelles aux sols moins lourds dans lesquelles la sécheresse frappe en premier. Néanmoins, la variété BTS 605 obtient des résultats très stables dans les essais de l'IRBAB et dans la pratique au cours des quatre années sèches consécutives. Et pour la variété BTS 2385, tolérante à la rhizomanie, la France montre l'exemple. Cette variété est largement cultivée en Champagne, une région sévèrement touchée ces dernières années par de longues sécheresses et des températures très élevées. La variété BTS 2385 semble très bien résister à la sécheresse et à la chaleur sur les sols calcaires de la région autour de Reims. Ces variétés sont commercialisées sous l'appellation «Sun protection».

La meilleure santé foliaire pour le meilleur rendement financier

Enfin, Betaseed plaide pour l'utilisation exclusive de variétés saines. La cercosporiose est très préjudiciable pour la culture de la betterave. Or, cette maladie est difficile à contrôler pour l'instant. Aux États-Unis, ils survolent désormais les champs huit à dix fois avec un fongicide. Enfin, au cours de l'année écoulée, la rouille, une maladie des feuilles, a également augmenté. Marc Ballekens est clair : «Dans le contexte actuel du sucre, celui qui choisit une variété sensible aux maladies, a intérêt à opter pour une autre culture. Les tableaux de l'IRBAB laissent peu de place à l'imagination ici aussi. Les variétés ayant une bonne tolérance aux maladies foliaires sont également en tête de liste pour ce qui est des rendements financiers».

La campagne 2020-21 se termine à ISCAL SUGAR

La fin de la campagne est prévue pour la mi-janvier. Les dernières semaines se sont passées plutôt calmement au niveau de l'usine et des chargements betteraves mais la réception a encore connu quelques soubresauts. Synthèse et bilan de cette campagne 2020-21.

Résultats de la campagne

Les prévisions de rendement sont actuellement de 83,25 t/ha à 17,20°Z, ce qui fait environ 14,3 t de sucre/ha. Il y a donc une légère augmentation par rapport à ce qui avait été annoncé dans le dernier Betteravier. La cadence de l'usine reste constante autour de 10.500 t/j et la campagne se terminera autour du 16 janvier.
Concernant les pulpes, la matière sèche reste stable autour de 24 %.

	Richesse	Tare Terre	Tare Collet/net
Sem 1	17,20°Z	1,41 %	6,96 %
Sem 2	17,62°Z	2,15 %	7,08 %
Sem 3	17,42°Z	5,07 %	6,27 %
Sem 4	17,10°Z	6,46 %	6,62 %
Sem 5	17,13°Z	6,25 %	6,85 %
Sem 6	17,30°Z	5,31 %	7,46 %
Sem 7	17,37°Z	4,91 %	7,57 %
Sem 8	17,25°Z	5,20 %	8 %
Sem 9	17,40°Z	5,26 %	7,81 %
Sem 10	17,25°Z	5,70 %	7,65 %
Sem 11	17,29°Z	5,10 %	7,41 %
Sem 12	17,41°Z	5,55 %	7,39 %
Sem 13	17,30°Z	5,37 %	7,75 %
Sem 14	17,14°Z	5,65 %	7,43 %
Sem 15	16,86°Z	6,30 %	6,93 %
Sem 16	16,82°Z	6,46 %	7,90 %
Total Iscal	**17,25°Z**	**5,22 %**	**7,30 %**

Situation à la réception

La réception des betteraves a encore connu quelques pannes et problèmes en décembre.

La panne la plus sérieuse concerne le peson de la balance nette. A cause de celle-ci, la réception a été mise à l'arrêt pendant 2,5 jours et les échantillons ont été mis en sacs. Les sacs ont été traités autour de Noël mais les betteraves sont restées plus de 24 h en sac. Le contrôle betteravier vérifiera les résultats de ces livraisons et demandera des corrections si nécessaire.

Pour le reste, nos contrôleurs continuent de faire les analyses et les résultats restent dans les normes. Les pertes aux parmentières (lavage) ont encore dépassé la norme entre le 15 et le 31 décembre. Plus de 30 dépassements ont été constatés depuis le début de la campagne ! Comme prévu dans les AIP et déjà annoncé, des corrections sur la tare terre devront être effectuées pour les journées concernées par ces dépassements. Heureusement, l'usine a prévu le budget pour l'achat de 2 nouvelles parmentières pour la prochaine campagne.

Pivot tare terre

Comme le prévoient les accords, nous sommes toujours en pourparlers avec l'usine afin d'adapter le pivot tare terre durant les premières semaines de campagne lorsque les conditions météos ont rendu les arrachages très difficiles.

Pour les planteurs qui ont livré jusque fin octobre, n'oubliez pas de nous signaler si vous estimez avoir arraché en mauvaises conditions (dépassement du taux pivot 4 % pour les CU et 9 % pour les axes).

Evaluation de la campagne 2020-21

Le bilan de la campagne 2020-21 est plutôt mitigé.
Point de vue usine, l'usine d'ISCAL a bien tourné et le bilan industriel est positif. Les équipes de production ont réussi à conserver la capacité de l'usine au-dessus de 10.500 t/j durant presque toute la campagne. Ceci a également permis de maintenir les pulpes de bonne qualité tout au long de la campagne. Celle-ci se termine donc comme planifié contrairement aux deux dernières années.

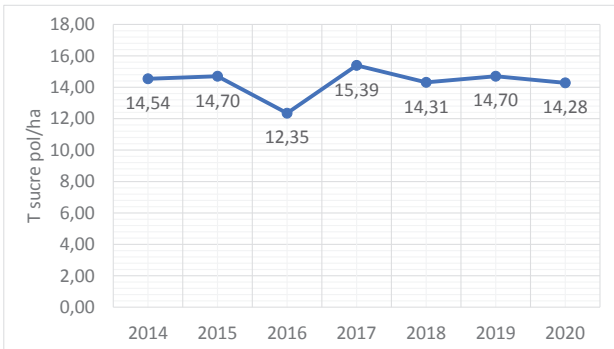

Au niveau des rendements, le résultat est moyen et cache de grandes disparités locales et régionales. La moyenne campagne est semblable à celle de 2018 (voir graphique). La sécheresse a fortement influencé les rendements. La richesse est restée en dessous de 17,5°Z toute la campagne. Les pluies d'octobre ont néanmoins permis d'augmenter le tonnage à l'hectare mais ont rendu les arrachages difficiles et ont laissé des traces dans les terres.

Le bémol de cette campagne reste la salle de tare et ses pannes récurrentes. Tout au long de la campagne, le personnel de l'usine a fait son possible pour maintenir la réception en ordre et nous pouvons souligner leur réactivité et volonté de bien faire. Malgré cela, le manque d'entretien général et l'absence d'investissements ont eu des conséquences importantes et c'est presque quotidiennement qu'un nouveau problème se présentait à la salle de tare! Nous continuerons donc à insister auprès d'ISCAL pour que des investissements soient faits en intercampagne afin d'éviter à l'avenir une campagne difficile comme celle-ci.

Concernant le prix des betteraves 2020, nous sommes également surpris de voir que le prix 2020 s'annonce plus faible qu'en 2019. Iscal paiera les betteraves sur base d'un prix de 28,07 €/t à 17,5°Z ce qui est inférieur au prix de référence de 29,84 €/t à 17,5°Z. En attendant avec les rendements de cette année et les coûts de production qui augmentent notamment à cause des traitements répétés contre les pucerons, une partie des betteraviers perdront de l'argent, ce qui n'est pas acceptable !

Semis 2021

Les commandes de semences ont démarré et il est temps de valider vos emblavements pour 2021.

Comme chaque année, un contrat A et B est soumis proportionnellement à vos parts de participation (85 % pour le A et 15 % pour le B). Vous pouvez décider de ne pas produire le contrat B sans conséquence sur vos parts. Un contrat C optionnel est également proposé à ceux d'entre vous qui sont situés à max 50 km autour de l'usine. Les conditions de paiement de ces trois contrats sont identiques.

Afin d'éviter de mauvaises surprises, il est important de bien comprendre ce qui vous est proposé et d'emblaver la surface nécessaire. Pour la surface, la sucrerie prend votre référence rendement des 5 années précédentes (donc 2015-16-17-18-19 pour la campagne 2021) et vous devez semer au moins 90 % de ce qui est proposé. Dans ce cas, vous êtes en règle et aucune dynamique ne pourra s'appliquer en cas de déficit de livraison. Si à l'inverse vous n'avez pas semé assez et livré moins de 85 % de votre contrat, la dynamique s'applique.

Pour rappel, toute livraison supérieure aux quantités contractées est considérée comme du hors contrat et est donc payé sur base d'un prix inférieur lié au moins bonnes ventes de sucre d'ISCAL.

Judith Braconnier, Secrétaire CoCo Hainaut-Iscal

Cosun veut construire une usine pour extraire les protéines des feuilles de betteraves

Cosun Beet Company envisage de construire une usine dans la province de Groninge pour extraire les protéines des feuilles de betteraves. Ces protéines végétales pourraient être utilisées dans la production de substituts de viande ou d'autres produits.

Cela fait deux ans maintenant que Cosun expérimente l'extraction de protéines à partir de feuilles de betteraves sur le site Dinteloord. Un hectare de betterave produit environ 25 tonnes de feuillage qui contient environ 1 à 3 % de protéines. L'usine que Cosun prévoit de construire pourra également extraire des protéines de luzerne en plus des feuilles de betteraves afin de mieux utiliser ses capacités. Quant aux résidus des feuilles de betteraves et de la luzerne, ils pourront être fermentés pour produire du biogaz.
Avant de décider la construction, il faudra encore obtenir l'autorisation de l'Europe pour extraire des protéines des feuilles de betteraves et des tests supplémentaires sur l'application de ces protéines végétales doivent encore être réalisés.

Cristal Union veut développer une seconde filière de sucre de betteraves bio en Alsace

La seconde campagne de production de sucre de betteraves bio s'achève à la sucrerie de Corbeilles au Sud de Paris. Cette année, malgré des surfaces doublées par rapport à l'année dernière, la production de sucre de betteraves bio Cristal Union restera limitée en raison de l'épidémie de jaunisse de la betterave. Les ravages ont été majeurs sur les cultures de la zone de Corbeilles, sur les champs de betteraves bio comme sur les champs de betteraves conventionnelles. Les betteraves ont été arrachées le plus tard possible, afin de leur laisser plus de temps pour se développer. La production de sucre de betteraves bio reste un processus complexe notamment pour le désherbage.

La coopérative Cristal Union n'en garde pas moins l'objectif de développer. Elle organise des échanges avec des agriculteurs intéressés et accompagne les producteurs ayant décidé de passer leur exploitation en agriculture biologique. Cristal Union souhaite ainsi mobiliser un nombre suffisant d'agriculteurs pour développer une seconde filière bio en Alsace.

Conséquences sur le commerce du sucre entre l'UE et le Royaume-Uni

Après des mois de tractations, l'Union européenne et le Royaume-Uni se sont mis d'accord in extremis pour une sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Cet accord intervient dans un contexte difficile. La jaunisse virale d'une part et l'ouverture d'un contingent d'importation de sucre brut sans droit de douane de 260.000 tonnes menacent la filière betterave sucre britannique et le marché du sucre UE.

Pas de droits de douane ni de quotas pour le sucre entre l'UE et le Royaume-Uni

Les négociateurs de l'Union européenne et du Royaume-Uni se sont finalement mis d'accord le 24 décembre sur un accord après Brexit. L'accord post-Brexit de près de 1.500 pages règlera les échanges entre ces pays désormais « étrangers ».

Cet accord de partenariat économique et commercial garantit des échanges sans droits de douane ni contingents pour toutes les marchandises dont le sucre et les produits sucrés qui respectent les règles d'origine.

Voici quelques exemples de règles d'origine spécifiques qui s'appliquent au sucre et aux produits à haute teneur en sucre :

- un sucre ou produit sucré n'est pas considéré comme « d'origine » si la production du produit consiste uniquement dans des opérations de coloration ou d'aromatisation du sucre ou de formation de morceaux de sucre ; de mouture ou encore simple mélange de sucre avec toute matière ;
- les produits à haute teneur en sucre (sucres, sucreries, chocolats, préparations à base de cacao,… sont considérés comme originaire d'un des pays de l'accord à condition que le poids total des matières non originaires n'excède pas entre 20 % et 40 % du poids du produit, selon les catégories de produits.

L'accès au marché européen se fera sans droits de douane mais il y aura des formalités douanières et des contraintes pour respecter les normes européennes et éviter le dumping fiscal et social. La circulation des personnes et des produits sera moins facile et nécessitera plus d'administration. Les deux parties se sont engagées à garantir des conditions de concurrence équitables en maintenant des niveaux de protection élevés dans des domaines tels que la protection de l'environnement, la lutte contre le changement climatique, la tarification du carbone, les droits sociaux et du travail, la transparence fiscale et les aides d'État.

Un nouveau quota d'importation de sucre sans droits de douane de 260.000 tonnes

Malgré l'opposition du secteur du sucre de betteraves, le Royaume-Uni a ouvert un contingent d'importation de sucre brut en franchise de droits de 260.000 tonnes pour 2021, ce qui représente plus de la moitié de ses besoins totaux d'importation de sucre brut à raffiner, soit environ 400.000 tonnes par an. Le sucre sera transformé en sucre blanc et en d'autres produits dans la raffinerie de Tate and Lyle à Londres, le principal concurrent de British Sugar, unique fabricant britannique de sucre de betterave.

Le Royaume-Uni produit environ 1 à 1,2 Mt par an et consomme environ 2 Mt de sucre. Il couvre sa consommation par l'importation d'environ 1 Mt, dont environ 500.000 tonnes proviennent de l'UE et 400.000 tonnes de partenaires préférentiels (principalement les les pays ACP et les pays les moins avancés (ACP/PMA)). La France est le pays le plus impacté: elle exporte environ 350 000 t - 400 000 t de sucre vers le Royaume-Uni (environ 20 % du sucre consommé au Royaume-Uni provient de France).

Pour les pays ACP/PMA, le nouveau contingent d'importation de 260.000 tonnes à droit zéro qui s'appliquera à parti du 1er janvier est un enjeu important. En effet, ce contingent tarifaire serait rempli par du sucre «bon marché», provenant principalement du Brésil, et serait ajouté aux importations régulières du Royaume-Uni en provenance des pays ACP/PMA. Les pays ACP ne sont pas satisfaits de ce nouveau contingent tarifaire supplémentaire et ont fait pression pour qu'il soit rejeté.

Les exportations de l'UE vers le Royaume-Uni aussi seront affectées par le nouveau contingent britannique. Les besoins d'approvisionnement du Royaume-Uni en provenance de l'UE seront réduits par le nouveau contingent de 260.000 tonnes et par les nouveaux contingents tarifaires potentiels qui seraient convenus entre le Royaume-Uni et d'autres partenaires commerciaux préférentiels dans le cadre d'accords de libre-échange. Cela annulera pratiquement ses besoins d'approvisionnement en provenance de l'UE. Le gouvernement britannique affirme que cela n'aura pas d'impact sur les prix sur le marché britannique. Mais il est clair que cela ferait baisser le prix de parité des importations au Royaume-Uni. Et le marché de l'UE lui-même est également plus susceptible d'être poussé vers le bas au prix mondial étant donné cela.

Le bilan de l'UE inclura également l'impact sur l'exportation des produits dérivés du sucre. Il est à noter que le commerce UE-Royaume-Uni des produits transformés à base de sucre pourrait également être affecté par ce nouveau contexte.

Impact sévère de la jaunisse virale
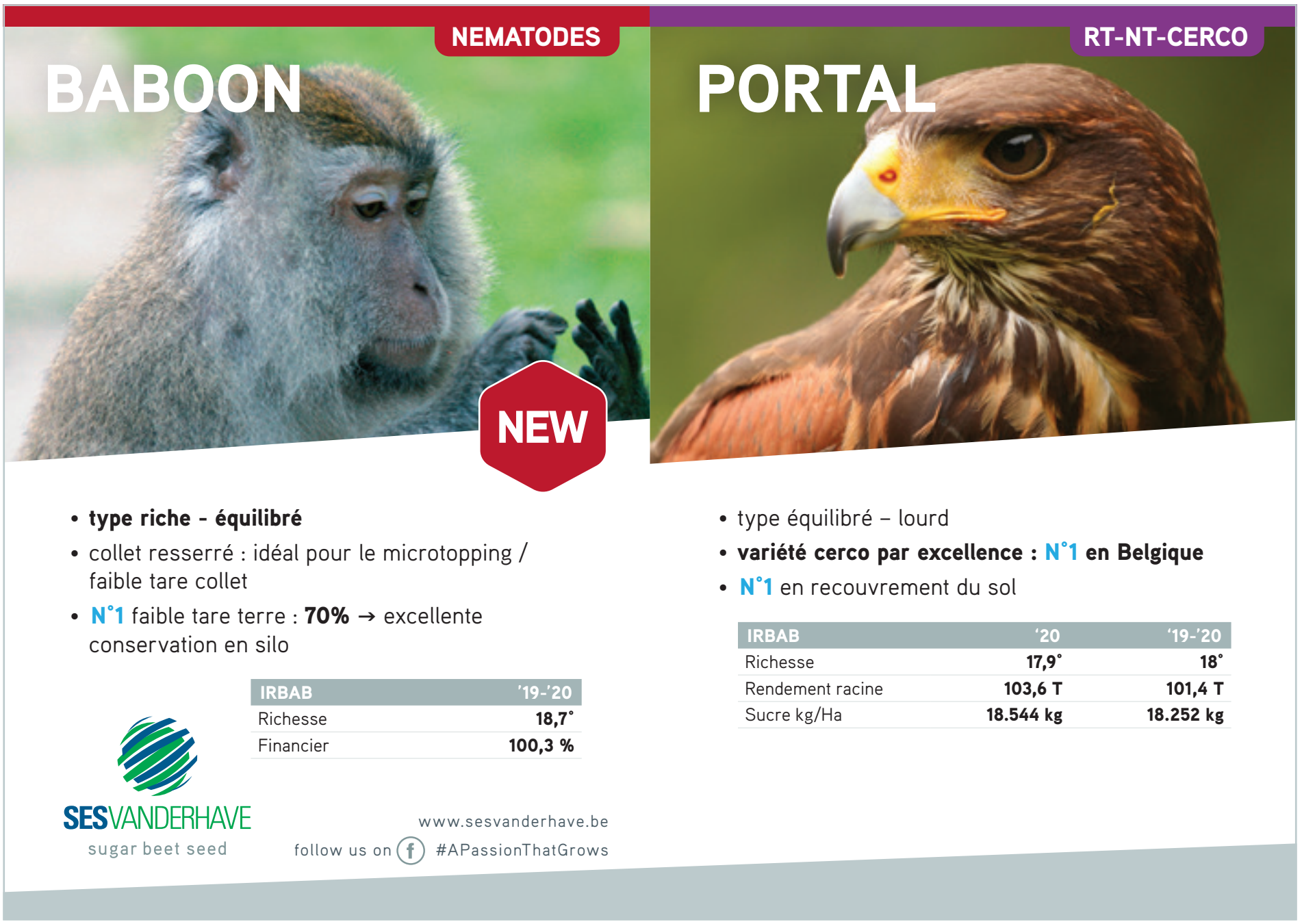
L'unique fabricant de sucre de betteraves britannique British Sugar a annoncé une baisse de production de 24 % par rapport à l'an dernier à cause de la jaunisse virale. La production prévue pour la campagne 2020/21 est de 0,9 million de tonnes contre 1,19 million de tonnes de l'année dernière. ■